



MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DU DIALOGUE SOCIAL

Madame, Monsieur,

Le contrat de génération marque un progrès décisif avec la mise en œuvre d'un nouveau pacte générationnel, au service de notre compétitivité, de notre dynamisme économique et de l'emploi.

Il répond à deux défis de notre marché du travail : d'une part, l'embauche de jeunes en CDI pour accéder à un emploi stable, d'autre part le maintien dans l'emploi des salariés seniors.

Au lieu d'opposer les générations, le contrat de génération les rassemble. La transmission des compétences est un enjeu considérable pour la compétitivité de nos entreprises, mais également pour notre société.

Pour favoriser le déploiement de cette nouvelle mesure, le Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du dialogue social lance une campagne de sensibilisation et d'information destinée aux chefs d'entreprises, aux salariés seniors et aux jeunes en recherche d'emploi.

En tant qu'acteur du dialogue social et en tant qu'auteur de l'accord national interprofessionnel d'octobre dernier, vous êtes un pivot essentiel de la mise en œuvre concrète de cette mesure. C'est notamment par la dynamique de négociation que vous allez impulser au sein des entreprises que le contrat de génération va trouver toute sa place. Vous avez l'initiative, soyez les moteurs de l'avancée d'un nouveau pacte générationnel.

Pour cela, vous trouverez ci-joint des affichettes et des dépliants destinés à faire connaître le contrat de génération et toutes ses dimensions, auprès de vos adhérents et de vos fédérations.

Des outils numériques sont également mis à votre disposition sur le site www.contrat-generation.gouv.fr, pour une utilisation sur l'ensemble de vos canaux de communication : bannière Internet, fichier prêt à imprimer pour un kakemono, fichiers des documents d'édition...

Pour toute demande de réassort, vous pouvez nous solliciter en écrivant à contrat-generation@sante-travail.gouv.fr.

Nous vous remercions par avance de bien vouloir afficher et mettre à disposition le plus largement possible ces documents auprès de vos différents publics (points d'accueil, lieux de réunion, espace d'affichage...).

C'est par la mobilisation de chacun que le contrat de génération produira tous ses effets.

Comptant sur votre pleine implication, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes salutations respectueuses.

Emmanuelle WARGON

Déléguée générale à l'emploi
et à la formation professionnelle

contrat de génération